AU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

LA QUESTION DE LA MAIN - D'ŒUVRE DANS LES MINES ET LA FIXATION DES TAUX D'ALLOCATIONS MENSUELLES AUX VIEILLARDS ONT FAIT, NOTAMMENT, L'OBJET DE LA DISCUSSION

A la veille de la clôture de la session, la discussion a été animée. Au cours de la discussion du budget d'assistance, lorsqu'il a est agi de fixer les taux d'allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables, l'assemblée n'a pu se mettre d'accord sur les barèmes proposés par le IIe Bureau, avec avis conforme de la Commission des Finances, et la question reviendra ce matin. On y examinera de près les répercussions financières sur le budget départemental qui sera déposé au cours de la séance publique de l'après-midi.

Tous les efforts de compression n'éviteront pas au contribuable une augmentation de charges se chiffrant par une quarantaine de millions. Il y sera fait face à l'aide de centimes additionnels, d'une taxe sur la valeur locative des locaux à usage professionnel, d'une taxe déjà existante sur le revenu net des propriétés non bâties. Et enfin, il faudra recourir à l'emprunt douze millions, chiffre très inférieur aux emprunts de ces dernières années.

LA SÉANCE PUBLIQUE

M. LEBAS a ouvert la séance à 15 h. 30, entoure au bureau de M. MEURILLON secrétaire de séance, de M. CARLES, préfet du Nord.

Il est donné lecture des résultats de l'élection des membres de la Commission départementale. Ont été désignés : MM. Couteaux président ; Blonde, vice-président ; Brachelet, secrétaire ; MM. Crespel, Lahanier, Lorthioir, Ferrier et Regnier.

Le président rappelle que les groupes ont à designer les membres de la Commission des grands travaux et de celle du travail.

La main-d'œuvre dans les mines

Au nom du IVe Bureau, M. GONIAUX rapporte le vœu suivant de M. DELCOURT :

« Les compagnies minières, invoquant l'insuffisance de la production, ont sollicité du gouvernement l'autorisation de faire appel à une nouvelle main-d'œuvre étrangère.

» Le Conseil général du département du Nord, siège d'importantes exploitations minières, estime devoir faire connaître sur un tel problème, son opinion qui intéresse au plus haut point la reprise de la vie économique.

» L'assemblée départementale reconnaît la nécessité d'accroître, dans l'intérêt de la nation la production du charbon.

» Toutefois, elle estime qu'avant de faire appel à la main-d'œuvre étrangère, il y a lieu d'obliger les compagnies minières

» a) A améliorer leur outillage ;

» b) A réorganiser et a améliorer les conditions d'exploitation et notamment à ne pas négliger délibérement l'exploitation des veines riches ;

» c) A procéder au reembauchage des ouvriers français qui furent licenciés au cours des dernières années ;

» d) A inviter la main-d'œuvre étrangère spécialisée, qui au cours des années de crise fut appelée dans d'autres industries, à reprendre du travail dans les mines.

» L'assemblée estime que la demande des compagnies minières ne pouvait être prise en considération qu'après la mise à exécution des mesures ci-dessus rappelées, qui doivent avoir pour effet une exploitation plus rationnelle de nos mines et le reembauchage de tous les ouvriers mineurs français et étrangers encore en chômage. »

Sur les conclusions du Bureau, M. DELCOURT développe son vœu, estimant que l'opinion de l'assemblée sera prise en considération par les pouvoirs publics.

Le problème de la production

M. Delcourt poursuit :

« Le problème de la main-d'œuvre dans les mines se trouve posé par le problème de la production.

» Celle-ci est, en effet déficitaire. Ce déficit de production va croissant, alors que les besoins de la consommation augment. Par suite de l'épuisement des stocks, les importations avoisineront, dans la période 1937-1938, six milliards et demi.

» L'accroissement de la consommation de charbon, qui oblige à un accroissement de l'importation, a donc pour conséquence une aggravation du déficit de notre balance commerciale.

» La réduction des stocks pose, d'autre part, un problème de vie nationale.

» Pour porter remède à un tel état de choses, diverses solutions peuvent être recherchées. L'amélioration du matériel, une meilleure organisation du travail, un plus judicieux emploi de la main-d'œuvre qualifiée, doivent être obtenus.

» Mais il s'agit d'une question de main-d'œuvre. »

Aussi M. DELCOURT demande-t-il que soient rappelés à la mine tous ceux qui sont susceptibles d'y être occupés.

En 1930, on comptait 293.000 ouvriers occupés dans les mines, dont 210.000 au fond et 82.000 à la surface.

En 1936, il n'y avait plus que 232.000 ouvriers mineurs, dont 149.000 au fond et 82.000 à la surface.

Comment s'étonner, dès lors, de la diminution du rendement moyen

» La diminution des effectifs du fond est due précisément au renvoi de plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers polonais.

M. DELCOURT rappelle les scènes douloureuses qui se sont produites lors du départ de ces travailleurs. Rappellera-t-on, demain, d'autres ouvriers polonais que, quelques années plus tard, l'on renverra dans leur pays d'origine ?

Agir ainsi, c'est mal servir le pays ; ce n'est pas contribuer à le faire aimer. Aussi des précautions s'imposent et, avant de faire appel à une nouvelle main-d'œuvre étrangère, il convient de rappeler à la mine toute celle dont on dispose maintenant à l'intérieur du pays.

Et M. DELCOURT de conclure : Il faut tout d'abord rappeler tous les ouvriers français qui ont été licenciés pour des motifs n'ayant le plus souvent aucun rapport avec le travail ; que soient également rappelés tous les ouvriers étrangers renvoyés dans les mêmes conditions et qui ont du chercher dans d'autres industries à s'occuper.

A l'appel des organisations syndicales, sept mille demandes ont été enregistrées. Il conviendrait enfin d'employer au fond et aux travaux d'abatage les ouvriers ayant la pratique du travail minier et occupés actuellement à des travaux secondaires.

» Il conviendrait encore de préparer et éduquer la main-d'œuvre insuffisamment expérimentée ; d'accorder les facilités de logement indispensables ; d'améliorer les conditions de travail et les conditions de salaire ; de pratiquer enfin une politique de sécurité vraie. »

M. DOUCHEMENT évoque, lui aussi, la période de rationalisation à outrance, politique pratiquée pendant les années d'après guerre, et qui a assuré de gros bénéfices aux compagnies minières.

Autrefois, en travaillant quatre jours et demi par semaine, il y avait des stocks considérables. Maintenant, avec cinq jours complets, le résultat paraît inférieur.

M. DOUCHEMENT critique un mauvais état de l'outillage et une mauvaise organisation du travail.

Les conclusions du bureau sont adoptées à l'unanimité.

Le budget d'assistance

M. CORDONNIER donne lecture d'un rapport qui envisage la réorganisation des services de l'hygiène du Département. On prévoit, avec une division en trois secteurs, la création de trois inspecteurs départementaux adjoints, médecins hygiénistes dont on définit les attributions de contrôle sanitaire. Un vote de principe n'écarte pas l'étude des modalités et des répercussions financières et l'ensemble reviendra au cours de la prochaine session.

M. DESCAMPS donne le rapport d'ensemble sur le fonctionnement des services de l'Assistance médicale gratuite, d'où il résulte que le service de contrôle semble avoir rempli son rôle modérateur. S'il y a diminution des frais médicaux et pharmaceutiques, par contre, on relève une élévation des prix de journée dans les préventoria et sanatoria. Un projet de simplification du mode de rétribution des médecins de l'A.M.G. sera examiné à la première session de 1938.

M. BRACHELET intervient sur le fonctionnement défectueux du contrôle des commissions cantonales d'assistance et signale des inégalités dans l'octroi des allocations.

MM. Goniaux, Valentin, Régnier, Martel, Dereuse, Descamps, Waxin interviennent sur les allocations d'assistance aux femmes en couches.

M. LEBAS rappelle que, selon l'esprit de la loi, il ne saurait être question d'imposer des barèmes.

Assistance aux vieillards, infirmes et incurables

M. SAINT-VENANT rapporte les conclusions du 2e Bureau, relatives à la fixation des taux d'allocations mensuelles. Le taux variait, précédemment, de 60 à 100 francs, selon le chiffre de population de la commune. Le 2e Bureau, en accord avec la commission des finances, propose d'établir deux catégories : communes rurales, communes semi-industrielles et industrielles, avec taux respectifs de 80 et 100 francs.

M. BRACHELET défend un vœu qu'il avait déposé au nom de la fraction communiste et demandant le taux uniforme de 100 francs pour toutes les communes du Département.

On discute longuement autour de ce vœu et il faut bien arriver à en envisager les répercussions financières.

M. LEBAS en souligne la complexité. Il n'est point question de faire assaut de générosité, mais il faut chiffrer le montant de la dépense et cela ne peut se faire sans que la commission des finances soit à nouveau consultée. Le président lève la séance à 18 h., en annonçant que le 2e Bureau et la Commission des Finances tiendront une réunion commune, ce matin, à 11 heures.

Séance publique à 14 h. 30

RÉUNION DU GROUPE SOCIALISTE

Réunion du groupe socialiste au Conseil général, aujourd'hui, vendredi, à 10 heures, salle du rez-de-chaussée, à la Préfecture.

LA DEUXIÈME SÉRIE DES « RÉGIONS LIBÉRÉES » COMPORTE DES INNOVATIONS SENSATIONNELLES

Elle sera tirée ce mois-ci à Thionville

Le Comité de la Loterie des Régions Libérées vient d'achever la mise au point des modifications profondes apportées à la nouvelle tranche et qui, toutes, n'avaient pu être réalisées pour le premier tirage.

A partir de la série 2 — qui vient d'être émise et qui sera tirée ce mois-ci, à Thionville — les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur.

Tout d'abord, le prix du billet entier *est ramené à 50 francs* et la gamme des lots est la plus assortie de toutes celles qui ont été offertes jusqu'à ce jour. En voici du reste le tableau :

1 lot de 1.500.000 fr. ; 1 lot de 750 000 francs ; 1 lot de 350.000 fr. ; 1 lot de 250.000 fr ; 1 lot de 200.000 fr. ; 1 lot de 175.000 fr. ; 4 lots de 75.000 fr. ; 6 lots de 50.000 fr ; 9 lots de 25.000 fr. ; 29 lots de 10.000 fr ; 29 lots de 7.500 fr ; 2 lots de 5.000 fr. ; 290 lots de 2.500 fr. ; 2.900 lots de 500 fr. ; 2.900 lots de 125 francs ; 29.000 lots de 55 francs ; dont 1 lot de 200.000 francs ; 29 lots de 7.500 fr. ; 2.900 lots de 125 fr., attribués aux talons de consolation.

Autres innovations : 1° création du « cinquième officiel » à 11 francs qui touchera par conséquent le 1/5e de tous les lots ; 2° le second tableau de lots, affecté aux talons de consolation, comporte un gros lot de 200.000 fr. ; 3° il ne faudra, enfin, que 4 chiffres seulement pour gagner des lots importants, les gagnants à 1, 2 et 3 chiffres étant maintenus

Toutes ces modifications renforceront encore la vogue déjà si grande de « notre » loterie puisque, désormais, avec 50 francs on peut gagner un million et demi et, avec 11 francs, 300.000 francs

LE BADMINTON A LILLE

Enfin, nous aurons du Badminton à Lille, si ce jeu devient aussi populaire qu'en Angleterre, il aura bientôt conquis toute la France.

Nous sommes heureux d'apprendre au public que l'administration du Palais des Sports de la Foire Commerciale de Lille doit inaugurer dimanche prochain 7 novembre ses nouvelles pistes de patinage à roulettes qui ont eu tant de succès l'an dernier, et sur lesquelles se déroulèrent de splendides matches de hockey, où la jeune société du Skating Club Lillois se distingua si brillamment dans les rencontres qu'elle fit avec les équipes Belge Anglaise, Allemande et Italienne

La direction du Palais des Sports a établi cette année dans le Grand Hall deux courts de Badminton, sur lesquels dimanche prochain des joueurs exercés, désignés par la Fédération Française, viendront de 10 à 12 h., de Paris et de Valenciennes, pour faire des exhibitions de ce jeu si prenant.

La direction a installé également trois tables de Ping-Pong.

Elle invite cordialement tous les amateurs de ces sports. Nous aurons demain l'occasion de revenir sur ce sujet et de donner tout le détail de cette inauguration, des matches de Badminton et de Hockey qui s'y dérouleront.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE · COUVERTURE ROUGE

Les Accidents de la route

Près de Roye, une collision d'autos fit plusieurs blessés

L'AUTO D'UN LILLOIS FUT ENDOMMAGÉE

A 9 h. 45, M. Nef Jules, âgé de 47 ans, marchand de verres, demeurant à Joinville-le-Pont (Seine) roulait en auto sur la route de Roye, lorsqu'en traversant le village de Fonches-Fonchette, il voulut doubler un camion. Apercevant à cet instant une auto venant en sens inverse il voulut se rabattre sur sa droite, malheureusement la route était glissante. C'est alors que la voiture de M. Georges Dejoux, âgé de 66 ans, opticien, demeurant à Béthune, 9, place Legillon qui venait en sens inverse alla littéralement emboutir l'auto de M. Nef.

Le choc fut violent et les deux véhicules mis hors d'usage. M. Dejoux, sa femme, M. Gabriel Taffes, demeurant avenue de Bruay à Béthune qui les accompagnait, ainsi que Mme Taffes furent assez gravement blessés.

Une troisième voiture conduite par M. Dupont, âgé de 32 ans, négociant à Lille, 142, rue Nationale et qui suivait l'auto de M. Dejoux stoppa à quelques mètres mais hélas sous la violence du choc l'auto de M. Dejoux avait rebondi en arrière et elle causa de graves dégâts au véhicule de M. Dupont.

Celui-ci n'a cependant pas été blessé. Une enquête est ouverte.

Un piéton tamponné par une auto à Wavrin meurt des suites de ses blessures

Un accident où, semble-t-il, il y ait eu fatale imprudence de la part de la victime, a eu lieu mercredi, vers 17 h. 30, sur le territoire de *Wavrin*, entre *Fournes* et *Beaucamps*. M. Leviel, cultivateur, rue du Cornet à *Haubourdin*, revenait de Fournes où il avait effectué une livraison de grains. L'arrière de son chariot était éclairé par une lanterne. Il suivait la route nationale 41 pour rentrer chez lui quand, tout à coup, un choc violent le précipita au bas de son chariot. Il venait d'être tamponné par la voiture de M. Maurice Serlet, de *La Madeleine*, qui suivait la même route. Mais l'accident avait eu des suites plus tragiques, et on ramassa sur le pave le corps de M. François Duquesne, de Wavrin, grièvement blessé. Ce dernier qui, suivant à pied, la voiture de M. Leviel, au lieu d'emprunter le trottoir, cachait ainsi la lanterne qui eût pu avertir l'automobiliste de sa présence. Il faisait de plus en plus un brouillard très épais. M. Serlet étant dans l'impossibilité de distinguer le chariot, tamponna le malheureux piéton et occasionna des dégâts matériels à la voiture incriminée. De suite, il emmena le blessé à l'hôpital d'Haubourdin, où les soins qui lui furent prodigués restèrent vains, la victime décéda à 19 heures.

L'automobile a été également mise en piteux état, mais son conducteur ainsi que celui du chariot n'ont été blessés. Une enquête est ouverte par le Chef de brigade Weber et le gendarme Hazebroucq, qui se rendirent immédiatement sur les lieux.

Le Congrès régional des Chômeurs du Nord et du Pas-de-Calais

On nous communique :

« Les responsables des Comités de Chômeurs, réunis en Congrès à l'appel de l'Union Regionale du Nord et du Pas-de-Calais, après avoir pris connaissance de la décision du Conseil Général du Nord et les déclarations de M. Lebas, président du dit Conseil :

» Décident de déposer entre les mains des Pouvoirs Publics, lors de la Conférence Nationale des Chômeurs de France, qui se tiendra à Paris les 16, 17 et 18 novembre, 33, rue de la Grange-aux-Belles, une résolution fixant un délai, aux responsables des Pouvoirs compétents, pour accorder satisfaction à l'ensemble des chômeurs et victimes de la crise.

» Notamment l'augmentation de l'allocation de chômage rendue absolument indispensable par la hausse effrénée du coût de la vie.

» Ils déclarent catégoriquement que de la décision des ministres sortira des décisions très sévères et très énergiques, allant jusqu'à la dénonciation de la pause imposée aux sans-travail, pour faire place à l'organisation de vastes mouvements revendicatifs à travers tout le pays.

» Les chômeurs ont enregistré avec satisfaction la déclaration des représentants des organisations et partis suivants : A.R.A.C., Syndicat des Locataires, Parti Communistes, Association Départementale des Vieux Travailleurs.

» Prennent l'engagement formel de soutenir efficacement et sans faiblesse tous mouvements revendicatifs, ayant pour objectif l'amélioration du sort des victimes de la crise.

» Se séparent en espérant que le Gouvernement de Front Populaire entendra et tiendra compte de ce dernier avertissement. »

Des doléances adressées au Conseil Général

« Le Congrès Régional des Chômeurs du Nord, en session, saisi des doléances d'un de nos vieux camarades chômeurs, Marcel Bot, 206, rue Solférino, à Lille, doléances qui, malheureusement reflètent dans toutes leurs crudités les misérables conditions d'existence qui sont faites aux sans-travail et qui, trop souvent, les poussent au suicide après avoir épuisé toute la gamme des souffrances humaines :

» Le Congrès Régional des Chômeurs du Nord, de toute son énergie, s'élève contre de telles brimades et insiste auprès du Conseil Général pour que sans retard, il intervienne auprès de M. le Préfet pour que soit abandonnée la honteuse procédure engagée contre le camarade précité, en portant à sa connaissance qu'un jugement rendu par la Cour d'Appel de Limoges le 30 avril 1937 condamne, sans équivoque possible toute expulsion des chômeurs.

» En conclusion et pour qu'à l'avenir ne puissent se renouveler de pareils faits, le Congrès des Chômeurs demande au Conseil Général du Nord de bien vouloir émettre un vœu demandant l'exonération du loyer des chômeurs avec indemnité aux petits propriétaires. »

LES ANCIENS C. O. A DE LA GARNISON DE MAUBEUGE ET LA CARTE DU COMBATTANT

Suite à une intervention de M. le docteur Maurice DEUDON, député-maire de Maubeuge, conseiller général du Nord, auprès du ministère des Pensions, relative à la carte du Combattant pour les anciens militaires de la première section de C.O.A. de la garnison de Maubeuge, voici la réponse reçue :

« Vous avez bien voulu me demander si les anciens militaires de la première section de C.O.A. de la garnison de Maubeuge ont droit à la carte du Combattant. J'ai l'honneur de vous faire connaître que la question posée comporte une réponse négative. Veuillez agréer, etc., etc... »

DÉSERTEUR DEPUIS 1920

IL S'EST FAIT PINCER A FACHES-THUMESNIL

Dans la soirée de mercredi, le brigadier de police Tartare était informé qu'une dispute se passait entre Fâches et Bonchin. Il se transporta immédiatement sur les lieux, mais le règlement de comptes était déjà terminé.

Toutefois, le policier n'en resta pas là et continua ses investigations. Ses efforts furent récompensés, car il apprit au cours de son enquête qu'un des deux antagonistes n'était pas en règle.

Hier jeudi, de bon matin, M. Savreux, commissaire de police, aidé de son secrétaire, M. Lejeune, et du brigadier de police Tartare se rendit au domicile du sieur C... et n'eut pas de peine à l'appréhender.

Amené au commissariat, il fut questionné et ne tarda pas à avouer qu'il était déserteur depuis 1920.

Après l'interrogatoire d'usage, le sieur C... a été conduit devant M. le Commandant de la brigade de gendarmerie de Lille, à l'effet d'être remis à l'autorité militaire.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Rare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

LES REVENDICATIONS DES MUNICIPAUX

Les dirigeants du syndicat local des employés communaux furent avisés au cours de la nuit vers 2 heures du matin par M. Mulot, commissaire central, que le mouvement était décommandé. Mais il était trop tard pour pouvoir toucher tout le monde et au cours de la matinée il y eut des défections. Le service d'enlèvement des ordures ménagères ne commença de fonctionner qu'à la fin de la matinée.

Un piquet de grève qui stationnait à huit heures devant la Mairie fut dispersé sans incident par la police. Par ailleurs contrairement à ce que nous avions annoncé, le personnel du Bureau de Bienfaisance était décidé à faire grève et ainsi que nous l'écrit son secrétaire « il s'était rassemblé jeudi matin à la porte de son établissement et n'a pris son service qu'au moment où l'ordre lui en fut donné conformément aux télégrammes de la Fédération générale ».

LE CONCERT DE L'AMICALE JEAN MACÉ

C'est dimanche 7 novembre que l'Amicale Jean Macé donnera son concert de gala au profit de ses œuvres avec le concours de ses sections symphoniques et artistique. 1er prix de l'U.F.O.L.E.A. 1934-35 et 1937. Au programme, des artistes réputés se feront entendre, tous primés, MM. Bourgeois Albert, baryton, 1er prix, Wattrelos 1937 ; Vanteghem Marcel, prix d'honneur, chanteur genre 1937 ; Pluquet Henri, baryton, lauréat du Conservatoire ; Mildé, comique, prix d'excellence 1937; Lemire, clarinette, 1er prix du Conservatoire de Tourcoing ; Mmes Odette Proisy, soprano de Radio P.T.T. Nord, grand prix de la ville de Roubaix ; Zelner Albine, diseuse, grand prix de la ville de Roubaix ; Réjane Cloetens, 1er prix, Wattrelos 1937 ; Odette Proisy, Marvan et Gilbert, trio fantaisiste, une comédie en deux actes de Lucien Besnard « Les deux anniversaires de Maman ! »

Prix des places, 4 fr. et 2 fr. 50. Location salle des fêtes de l'Ecole Jean Macé, boulevard de Mulhouse, Entrée, rue d'Anzin.

Rideau à 16 heures.

Le piano sera tenu par Mlle Marie-Louise Vanlaere, 1er prix du Conservatoire de Tourcoing.

LA COCARDE DE MIMI-PINSON A L'HIPPODROME DE ROUBAIX

JEUDI 11 NOVEMBRE, A L'OCCASION DES FÊTES DE L'ARMISTICE, GRANDE MATINÉE DE GALA, TROUPE DE 1er ORDRE AVEC LE CÉLÈBRE FANTAISISTE **MAX DUNAN.** DEFILÉ AU 3me ACTE AVEC FANFARE COMPLÈTE ET CLIQUE. APOTHÉOSE.

VÉRITABLE SPECTACLE DE FAMILLE.

On loue d'avance à partir du Jeudi 4 à 9 h. Café de l'Hippodrome. Tél. 340.09.

RÉUNION DES COMMISSIONS DES ARTISANTS RÉUNIS

Les Artisans réunis de Roubaix et environs se sont réunis au siège, 63, rue de Lannoy, mercredi soir à 20 h., sous la présidence de M. Léon Tesse. Etaient présents MM. Beyls, vice-président ; Delannay, président de la section de Tourcoing, Béghin, secrétaire et de nombreux délégués. M. Tesse ouvrit la séance et présenta M. Béghin comme délégué officiel au Conseil d'administration de la Fédération des artisans du Nord de la France, 116, rue de l'Hôpital Militaire à Lille. M. Ansart exposa le compte rendu de la journée fédérale de Lille et parla des sujets qui furent discutés, le travail noir, la réglementation de l'apprentissage, l'assainissement des Métiers, etc. etc... et détailla les débats. L'exonération de la patente à un artisan n'employant qu'un seul ouvrier. Une fiscalité appropriée, aux Artisans répondant à la définition légale. Le bénéfice des Assurances Sociales. L'élaboration du barème des prix.

La Commission des Fêtes, fixa la traditionnelle fête familiale au samedi 11 décembre à 20 h. M. Tesse remercia l'assistance et annonça aux délégués le changement de local nécessité par l'extension des syndicats.

LE THÉ DANSANT DES « ANCIENS DU NOUVION »

C'est dimanche 7 novembre, à 16 h. 30, qu'aura lieu, dans la coquette salle de la Fédération des Amicales, 42, rue d'Alsace, à Roubaix, le Thé dansant organisé par l'Amicale des Anciens de la Colonie de vacances du Nouvion.

Le comité s'est assuré le concours d'un excellent orchestre jazz, et à en juger par le nombre de cartes placées, l'on peut espérer que cette soirée constituera un succès pour cette jeune organisation philanthropique.

La vente des cartes continue, 42, rue d'Alsace, au prix de deux francs.

LE STOCK DE LAINES PEIGNÉES

Le stock de laines peignées détenu par les peignages au 31 octobre est de : Peignés fins : 3.224.639 kg. 6 ; peignés communs : 4.193.749 kg. 5 ; total : 7.418.389 kg. 1

DISCIPLES DE BACCHUS

Des procès-verbaux ont été dressés à la charge de Standart, 11 bis, Quai de Lorient et L. Wastel, 85, rue de Fontenoy qui avaient trop honoré la dive bouteille.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 6 novembre, rue de l'Ermitage, dans l'ordre ci-dessous :

8 h. 30, de 1 à 4.102 ; 9 h., 4.103 à 7.722 ; 9 h. 20, 7.723 à 10.700 ; 9 h. 40, de 10.701 à 13.[illegible] ; 10 h., de 13.928 à 16.614 ; 10 h. 20, de 16.615 à 19.192 ; 10 h. 40, de 19.193 à 21.708 ; 11 h., de 21.709 à la fin.

Sociétés et Comités

GRANDE FANFARE. — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

CERCLE JULES GUESDE. — Ce soir, à 19 h., répétition du septuor ; à 20 h., répétition générale. Lundi 8, répétition d'individuels à 19 h. 30.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir à 20 h., répétition générale.

GRANDE HARMONIE. — Ce soir, 20 h. 15, répétition générale.

A L'AMICALE PHOTO. — Afin de permettre aux membres d'assister à une conférence sur le cinéma en couleurs qui aura lieu à Lille, 26, rue des Ponts-de-Comines, à 20 h. 30, il n'y aura pas de réunion au siège, ce soir.

Dimanche 7 novembre, au local habituel, 181, Grande-Rue, de 10 à 12 h., des membres du comité se tiendront à la disposition des amateurs photographes, afin de leur donner tous renseignements techniques utiles, ou de les guider dans leurs travaux.

FÉDÉRATION MUTUALISTE. — Assemblée générale des délégués à la Caisse Primaire d'A. S. N° 32, dimanche 7 novembre, à 10 h., salle de réunion du Foyer des Mutilés, 3, rue de l'Espérance, à Roubaix. Ordre du jour : Situation morale et financière ; renouvellement du Conseil d'administration ; questions diverses.

PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE. — Le 6, de 17 h. à 18 h., permanence d'information. Le secrétaire recevra également les nouvelles adhésions. Réunion de commission à 16 h. 30, Café de la Cloche d'Or, 6, rue du Maréchal Foch.

AMICALE DES ARTS. — Dimanche 7, distribution des prix du concours entre sociétaires dont le classement s'établit comme suit : 1er, Detavernier ; 2e, Leclercq ; 3e, Hermain Ed. ; 4e, Deflandre ; 5e, Millot ; 6e, Planquart ; 7e, Florin ; 8e, Perraudin ; 9e, Ryser ; 10e, Decmyhn ; 11e, Mme Hermann ; 12e, Descamp ; 13e, Farvacque ; 14e, Delmotte.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

MOTOCYCLISME. — **Moto-Club de Roubaix.** — Une sortie aura lieu dimanche 7, en direction de Vimy, près Lens. R.-v. à 7 h. 30, à « La Ligue des Sports », 2, boulevard Gambetta. Départ avant 8 h. et retour vers midi. Motocyclistes isolés invités.

Le 11 décembre ducasse à pierrots dans la salle de « La Ligue des Sports ». Inscriptions reçues dès maintenant (15 fr.) au siège, 10, contour Saint-Martin et 57, boulevard de Belfort.

FOOTBALL. — **Satain Sports.** — Dimanche 7, terrain du Parc municipal des Sports, à 8 h. 30, match amical entre notre équipe 1A et le « Journal de Roubaix ». R.-v. à 8 h., vestiaire du Parc. — Equipe 1B contre Unifix 1B, à 8 h., terrain de l'E.R.T. rue du Cdt Bossut. R.-v. tout tous à 7 h. 30, au Laboureur.

— **Excelsior A.C.** — C'est demain que se déroulera la plus belle rencontre de la Coupe Porisse. Les deux leaders vont tenter de se distancer au classement de ce championnat des équipes réserves.

L'Excelsior présentera à son public l'équipe suivante : Barella, Herrera, Six, Gautheroux, Devos, Alvoet, Buge, Tobia, Secember, Walravens, Verwaerde.

— **Supporters de l'Excelsior.** — Quelques places sont encore disponibles pour le déplacement de Valenciennes le 7. Se faire inscrire chez Van Eck, rue d'Oran; Déghin, rue de la Martinoire ; Moreau, rue de Cartigny ; Terryn, rue de l'Alma et au Stade A. Prouvost. Départ de Wattrelos à 11 h. 30 et de Roubaix à 11 h. 45.

— **Supporters R.C.R.** — Groupe « Sans-Souci ». — Assemblée générale dimanche 7, à 17 h. 30, au siège, Café Aux Turgotins, 85, rue du Collège.

LA PÊCHE. — **Fine Ligne Roubaisienne.** — Samedi 6, à 20 h., réunion pour tous les sociétaires. Question importante ; à 19 h. 30, réunion de commission

— **L'Ablette.** — Dimanche 7, départ à 4 h. 30 pour la pêche en Belgique. S'inscrire chez M. Depraetère, 161, rue Lacroix, jusqu'à samedi 16 h.

TIR. — **Association Institut Turgot.** — Dimanche prochain avant-dernière journée du concours de tir entre tous les membres de l'Amicale ; stand ouvert de 9 h. 30 à midi. Le classement après la 4e journée sera affiché au stand.

Au cours de la séance une prime sera tirée entre tous les tireurs.

Les primes de dimanche dernier ont été gagnées : au point par Decauchy ; à la belle balle par Courtois et Graver.

TIR A L'ARC. — La remise des coupes pour les challenges offerts par MM. Ed. Roussel et H.-L. Dubly à la 2e catégorie, aura lieu dimanche prochain 7, au siège de la société l'Union, 117, rue Jules-Guesde, à Wattrelos. Toutes les sociétés de la Fédération sont priées de s'y faire représenter.

CYNOPHILIE. — **Club Roubaisien du Chien de Défense** (107, rue Cuvier). — Dimanche de 9 h. à midi et mercredi de 18 h. 30 à 21 h., entraînement avec l'homme d'attaque costumé. Le banquet de Saint-Hubert a été fixé au samedi 27 novembre. Inscriptions des sociétaires et invités, reçues tous les jours au siège à partir du dimanche 7 novembre. Dimanche matin Secrétariat ouvert pour les mises à jour des cotisations.

— **Cyno-Club du Hutin.** — Samedi 6 et dimanche 7 novembre, championnat de fin d'année du Club, sous la présidence de M. Lucien Tack, Président actif. Les chiens seront présentés dans l'ordre suivant :

Samedi 6 novembre (jeunes) : à 14 h. « Felder » à M. Robert Léon ; à 14 h. 20 « Tom » à M. Verbrughe Germain ; à 14 h. 30 « Hardi » à M. Michel Léon ; à 15 h. « Dick » à M. Gesquière ; à 15 h. 20 « Jack » à M. Ocman Gaston ; à 15 h. 40 « Diane » à M. Renson Louis ; à 16 h. « Nora » à M. Monnet Mercédès ; à 16 h. 20 « Doré » à M. Dewilde Gustave ; à 17 h. « Miss » à M. Brosset Firmin. Pour cette catégorie les différents exercices seront dirigés par MM. Louis Delplanque comme juge; Georges Bouzin comme commissaire de ring.

Dimanche 7 : à 8 h. 30 « Dick » à M. Byttebier H.; à 9 h. « Dick » à M. Deschamps R.; à 9 h. 30 « Jacko » à M. David Georges ; à 10 h. « Négus » à M. Larivière; à 10 h. 30 « Dick » à M. Delachaussée F.; à 11 h. « Duc » à M. Deleu J.; à 14 h. « Black » à M. Hautekéete L.; à 14 h. 30 « Mayol » à M. Vanhée C.; à 15 h. « Dick » à M. Plancke J.; à 15 h. 30 « Pipo » à M. Dorche A.; à 16 h. « Dick » à M. Dupont N.; à 16 h. 30 « Nora » à M. Degryse E.; à 17 h. « Diane » à M. Jouvenaux G.; à 17 h. 30 « Fifile » à M. Wackens J. Pour ces catégories les épreuves seront jugées par MM. Jules Devos et Louis Delplanques, Commissaire de ring, M. Georges Bouzin. Homme d'attaque costumé, François Vandewynkeel. Homme d'attaque civil, René Houttemane.

L'accès du terrain sera libre.

La date du banquet de Saint-Hubert a été fixée au 27 novembre. Pour les sociétaires ayant 1 an de présence, le banquet sera à la charge du Club, pour les sociétaires ayant 6 mois de présence, moitié à la charge du club et du sociétaire.

Inscriptions au siège jusqu'au 14 novembre, sur présentation de la carte du Club à jour des cotisations.

JEUX DIVERS

BOULES. — **Foyer des Mutilés** (Section Boules) (Hommes). — Réunion mensuelle dimanche 7, à 18 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissances. — Paul Strat, rue de Mouvaux, 47, né rue de l'Ouest, 11. — Georgette Verhaeghe, rue Lacroix, cour Miribel, 7. — Georges Hibon, Bd de Paris 3. — Lucie Szczapa, rue Boucicaut, 15, cour Dorchies — Joseph Despature, 25, rue Vauban. — Christian Wattel, 22, rue Colbert.

Publications. — Jean Clément, mécanicien, 1, Bd du Cateau et Rosa Flinker, s.p. rue de la Planche Trouée, Cour Deprez, 13 — Marcel Tis, typographe, de Lille, et Noémie Bot, employée, rue Turgot, 27. — Paul Morelle, instituteur d'Enmerin et Madeleine Quivy, institutrice, 22 rue Vauban. — Fernand Changenet, chauffeur d'auto, Bd de la République, 2 et Yvonne Coorman, s.p. de Wasquehal.

Décès. — Néant.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de Madame

Veuve Rémy PLAMENT-CUVELIER

décédée à Lille-Fives le 4 Novembre 1937 dans sa 84e année. Lesquelles auront lieu le Samedi 6 courant à 9 heures en l'Eglise N.-D. de Fives. Assemblée maison mortuaire, 36, rue de Bellevue, Lille-Fives, à 8 heures 45.

30907

LES CHANTIERS DANS ROUBAIX

C'est la saison des travaux de rues et à ROUBAIX *nombre de chantiers sont actuellement ouverts ; outre ceux que nous avons déjà signalés, voici la rue Richard Lenoir qui va être mise en état, et à l'angle de la rue du Fontenoy les paveurs s'activent à faire le raccord...*

...La rue du Bois avait été éventrée pour la confection d'un aqueduc et après l'achèvement des travaux la chaussée continuait de se ressentir du bouleversement du sous-sol. On est en train d'y remédier en établissant une chaussée moderne. On voit sur notre cliché l'établissement de la couche de béton.

WATTRELOS

Amicale laïque du Crétinier (Section ment définitif :

Adultes : Hulstaert (40 2/38). Houvenagel Eug. (2/39), Delhaye A. (3/37), Deraedt (37 2/36), Vandebrouck G. (37), Dubois, Seghers E., A. Duchez et R. Dellannoy.

Juniors : Declercq A. (2/40, 5/39), Deneef A. (2/39, 3/38), Watteau A. (39, 2/38), Debaudringhien R. (38 et 37), Brouckaert R. (2/36), Vandewaele E., Plouvier G., Delfosse L., Vandenabelle R., Leman A., Lemahieu P., Declercq R., Pollez L., Maes R., Desmet L., Vandecastel P. et Dubucquoy A.

Minimes : Delfosse A. (2/39, 2/38), Vankeirsbilck R. (38, 7/37), Dupriez A. (38-36), Vandenberghe A. (37/35), Laporte M., Codron L., Dhondt D., Bourlet Fl., Brouckaert E., Fitamant Yves, Hulstaert F., Sinaeve G., Rouzaud A.

La distribution des prix et remise des breloques auront lieu dimanche 7 novembre au Foyer à 10 h. La Commission compte sur la présence de tous les membres de la section et invite cordialement les amicalistes et les parents des élèves à assister à cette réception. La tombola réservée aux tireurs non primés parce qu'ayant fait moins de 30 points aura lieu vers 11 h. 30. A l'issue de la réception photographie de la section de tir et des équipiers ayant pris part au Championnat des Écoles primaires.

Combattants Républicains. — Ce vendredi à 19 h., réunion de commission.

Dimanche de 10 à 12 h., permanence au siège pour l'établissement de tous les dossiers concernant les combattants. Renseignements divers. Dernier délai d'inscription pour le banquet du 11 novembre, coût : 20 fr. prix spéciaux pour les enfants.

Le Comité informe les membres et la population qu'une grande loterie est organisée au profit ed la Caisse de secours de la Fédération Interfédérale du Nord et du P.-de-C. des Combattants Républicains ; les pochettes contenant 11 billets au prix de